037-263700288-20230630-DELIB_23_46-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2023 Affichage: 07/07/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Centre Communal d'Action Sociale Ville de Tours

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°23-46

Séance du 30 juin 2023

Date de convocation: 26/06/2023

L'an 2023, le 30 juin à 9h30, le Conseil

Administrateurs en exercice: 17

d'Administration du CCAS de la ville de Tours, dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni

Administrateurs présents :

9/17

dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Administrateurs votants: 16/17

Présents: 9/17 Pouvoirs: 7/17 Excusés: 1/17

Étaient présents :

Mme MOUSSOUNI; Mme DARIES; M. BRUN; Mme CABANNE;

M. MUSSARD; M. FLEISCH; M. OREAL; Mme MAUDUIT et Mme

SERRA.

Avaient donné pouvoir :

M. DENIS à Mme MOUSSOUNI; Mme QUINTON à Mme DARIES,

Mme BLET à M. BRUN; M. PIERRE à Mme CABANNE; M. GARNAUD à M. OREAL; Mme BECARD à M. FLEISCH et Mme

LEVAVASSEUR à M. MUSSARD.

Était absente excusée :

Mme WANNEROY

Tome 1 - N°23-46 - OBJET: Adhésion au Groupement d'Intérêt Public Approlys Centre'Achats.

Le CCAS fait régulièrement appel pour ses achats d'investissement à l'UGAP compte tenu de prix qui sont parfois plus avantageux.

La région Centre-Val de Loire et les six départements de la région ont acté la constitution d'un Groupement d'Intérêt Public rapprochant deux centrales d'achats « Approlys et Centr'Achats » pour faciliter, entre autres, la mutualisation des achats de l'ensemble des collectivités et pour permettre la lisibilité d'une centrale d'achat unique à l'échelle de la région Centre-Val de Loire.

Il est proposé d'adhérer au Groupement d'Intérêt Public compte tenu que le CCAS y trouvera un intérêt économique afin de bénéficier, grâce à la mutualisation des achats, de meilleurs prix et des services attractifs, tout en réalisant des économies de gestion et en concourant au développement durable du territoire régional.

Vu la Convention Constitutive du GIP Approlys Centre'Achats référencée « CCM 15-04-2021 » et le règlement intérieur du GIP Approlys Centre'Achats référencé « RI 25-05-2021 »,

Il est précisé que sont désignés comme représentants du Centre Communal d'Action Sociale de Tours à l'Assemblée Générale au sein du GIP Approlys Centre'Achats:

Titulaire: M. Marc LEROYSuppléant: M. David DRIEUX

Le représentant titulaire est autorisé, le cas échéant, à exercer les fonctions d'Administrateur au sein du Conseil d'Administration du GIP.

Les crédits nécessaires au paiement de la cotisation annuelle aux charges du GIP Approlys Centre'Achats seront inscrits pour chaque exercice, pendant toute la durée de l'adhésion. Le montant de la cotisation pour 2023 est de 100 euros.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration approuvent l'adhésion du Centre Communal d'Action Sociale de Tours au GIP Approlys Centre'Achats pour une durée indéterminée en acceptant sans réserve les termes de la Convention Constitutive, jointe en annexe, approuvée par l'Assemblée Générale du GIP et autorisent le Président ou son représentant à signer tout document lié à cette adhésion.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS Et par Délégation La Vice-Présidente,

Rachel MOUSSOUNI